

**Grand'Henry Jacques,**  
**Grammaire arabe à l'usage des Arabes.**  
**Traduction française et commentaires des**  
**Éléments d'arabe, morphologie et syntaxe, II**  
**de Rachid Chartouni (Beyrouth)**

Louvain, Peeters, 2000 (Série pédagogique de l'Institut de Linguistique de Louvain).  
 16 × 24 cm, 153 p.

Dès l'abord, cet ouvrage laisse quelque peu perplexe : quel peut être aujourd'hui l'intérêt, scientifique et/ou pédagogique, de donner la traduction française d'une grammaire scolaire, au demeurant fort médiocre et parfaitement rébarbative, destinée aux petites classes de l'enseignement secondaire libanais ? S'il s'agit d'enseigner la grammaire de l'arabe à des apprenants non-arabophones, il existe bien d'autres ouvrages plus adaptés à cette fin ; s'il s'agit de donner un aperçu de la grammaire arabe traditionnelle, il y avait, ici encore, bien d'autres textes à traduire, infiniment plus riches et intéressants. En fait, il semble que l'A. cherche à combiner ces deux préoccupations, sans pour autant s'interroger sur leur compatibilité, ni sur la finalité réelle de l'ensemble.

Si la visée de l'ouvrage reste passablement floue, force est de constater que sa mise en œuvre souffre, quant à elle, des mêmes incertitudes. L'« Introduction » (p. 7-19), outre une présentation du système de translittération, se divise en deux parties, l'une visant à expliciter « quelques concepts grammaticaux de base » (p. 10-16), l'autre à donner un aperçu du « développement de la tradition grammaticale arabe » (p. 16-19). L'une et l'autre reposent exclusivement sur des informations de seconde main tirées de trois sources, *Étude des théories des grammairiens arabes. I. Morphologie et phonologie* de G. Bohas et J.-P. Guillaume (Damas 1984), des deux chapitres consacrés à la tradition grammaticale arabe dans le *Traité de philologie arabe* de H. Fleisch (Beyrouth 1961), ainsi que du vol. IX de GAS pour la seconde partie. À aucun moment l'A. ne semble s'interroger sur le fait que ces sources reflètent des approches différentes, voire, dans certains cas, opposées, des textes grammaticaux arabes. Il faut souligner fortement que les deux premiers ouvrages cités, dont l'un, au demeurant, ne traite qu'accessoirement des grammairiens arabes, alors que l'autre n'aborde que l'un des aspects de leur réflexion, ne sauraient suppléer à eux seuls à l'abondante et riche production scientifique qui a vu le jour dans les vingt-cinq dernières années sur le sujet, et qui a conduit à préciser, à affiner et parfois à récuser comme périmées, bien des conceptions développées dans l'un et l'autre.

L'absence d'informations de première main que manifeste cette partie conduit à bien des approximations gênantes, dont on se bornera à signaler quelques-unes. Ainsi, dans la première partie, les concepts explicités sont assignés tantôt aux « grammairiens anciens » (GA), tantôt aux

« grammairiens tardifs » (GT), sans qu'à aucun moment soit précisée sur quoi repose la distinction entre les deux groupes, ni à quelle époque la tradition arabe est censée être passée de l'antiquité à la période tardive. On est d'ailleurs assez surpris d'apprendre (p. 13) que *ma'nā* serait un concept propre aux « tardifs », alors que *taqdir* serait caractéristique des grammairiens « anciens » (!). En outre, l'explication fournie à propos de *ma'nā* apparaît notamment insuffisante, dans la mesure où elle reprend un passage de Bohas et Guillaume (*op. cit.*) qui vise uniquement à mettre en lumière deux emplois différents du terme en question dans un contexte très particulier (en l'occurrence la relation entre racine et schème), et non à poser une distinction valable dans tous les cas. Il est tout aussi consternant de retrouver à propos du *qiyās* (attribué, quant à lui, à l'*« école de Baṣra »*...), l'une des pages les moins bien inspirées de Fleisch, développant des considérations massivement fausses et périmées. Il y avait pourtant de nombreux travaux, pas tous très récents d'ailleurs, sur lesquels l'A. aurait pu se fonder, sans même parler des textes originaux des grammairiens arabes. Tout ceci semble témoigner d'une légèreté et d'une négligence inacceptables chez un chercheur digne de ce nom.

Les mêmes approximations et la même négligence se retrouvent dans la seconde section, consacrée au « développement historique de la tradition grammaticale arabe ». Cette partie commence par Abū l-Aswad al-Du'ali (mort en 688), le fondateur mythique de la tradition et se clôt sur... al-Aḥfaš al-Awsaṭ (mort vers 830), condisciple de Sibawayhi et premier transmetteur du *Kitāb*. Le choix de ce *terminus ad quem* apparaît proprement incompréhensible, à moins de supposer que l'A. entende suggérer que Chartouni, dont la prose commence deux pages plus loin, est le continuateur direct d'al-Aḥfaš. Quant aux informations données sur cette très brève période, elles sont également de seconde main, et tirées d'une part de Fleisch, d'autre part du vol. IX de GAS ; l'ensemble des travaux sur les origines et les premiers développements de la tradition grammaticale arabe, notamment ceux, incontournables, de Carter, Versteegh, Talmon, et tant d'autres, sont royalement ignorés.

La traduction, qui occupe les p. 21-121, n'est guère plus convaincante. Sans doute ne pouvait-on pas attendre des miracles, eu égard à la médiocrité de l'original. Mais certains choix de traduction laissent rêveur, par exemple « *inchoatif* » pour *mubtada'* (ce qui peut à la rigueur se justifier dans certains contextes, même si « thème » est en général plus clair et aussi exact), et « *informant* » pour *habar*, ce qui donne l'énigmatique définition suivante (p. 89) : « L'informant est un énoncé qui complète le sens de l'inchoatif » (*al-habaru lafżun yutammimu ma'nā l-mubtada'*) ; faut-il rappeler que traduire *lafż* (« expression », litt. « séquence de son articulé ») par « *énoncé* » (qui correspond grossièrement à *kalām*) est un contresens difficilement admissible ? Sans doute pourrait-on répondre à tout cela que, dans la

mesure où l'original ne veut strictement rien dire, la traduction est, à cet égard du moins, relativement fidèle. Il n'en reste pas moins que l'accumulation de choix malencontreux (e.g. « adjoint » pour *mawṣūl* là où « relatif » faisait l'affaire, p. 59 sq. ; ou encore « verbes défectifs » pour *af’āl nāqīsa*, p. 91 : faut-il rappeler qu'on nomme « défectifs » les verbes dont la conjugaison ne présente pas toutes les formes attestées dans le type dont ils relèvent, comme « clore » ou « choir » en français et que l'équivalent de *fi'l nāqīṣ* est « verbe auxiliaire » ?), d'incohérences (*ğumla* rendu tantôt par « phrase » et tantôt par « proposition » à deux pages de distance, 89 et 91) et de négligences finit par épuiser la patience du lecteur.

L'« Index », enfin, est apparemment destiné à permettre de récupérer les informations en l'absence de toute table des matières analytique. Il est douteux qu'il puisse remplir réellement une telle fonction. Manifestement généré par un système d'indexation automatique assez rudimentaire, et livré « brut de décoffrage », il se présente comme un redoutable fourre-tout, rassemblant pêle-mêle noms propres, termes grammaticaux arabes et français, règles grammaticales également dans les deux langues, paradigmes et exemples. Pire encore, lorsque l'entrée indexée est constitué de plusieurs mots, il apparaît sous la lettre du premier d'entre eux. On imagine aisément ce que peut donner ce principe avec les syntagmes nominaux commençant par l'article, en arabe ou en français : il suffit de se reporter aux lettres *hamza* (ajoutée pour les besoins de la cause à l'alphabet latin) et L pour constater l'étendue des dégâts.

Bref, un ouvrage inutile dans sa conception, indigent dans son contenu, et dont la mise en œuvre manifeste une négligence difficilement acceptable.

*Jean-Patrick Guillaume  
Université de Paris III*